

## Accidents consécutifs à la vaccination



Dans un travail fort intéressant sur ce sujet, M. le D<sup>r</sup> Ginsteste étudie non seulement les accidents provoqués par la vaccination sur le sujet vacciné, mais de plus attire l'attention sur ceux qui peuvent survenir chez les sujets mis en contact avec les enfants vaccinés. Ces cas d'hétéro-infection sont loin d'être rares.

Une statistique récente de Blochmann (1904) en révèle 120 cas en Allemagne, dans les vingt dernières années ; en France, bien des cas de cette nature ont été rencontrés par les médecins, mais un travail de synthèse à ce sujet fait complètement défaut. La « transmission vaccinale », non celle qui est produite de bras à bras, par le transport du virus dans la méthode jennérienne, et dont les accidents fort graves n'ont plus, aujourd'hui, qu'un intérêt historique, mais la transmission vaccinale produite par transfert, dû au contact et aux souillures des plaies cutanées ou d'affections de la peau, par la lymphé vaccinale, chez des sujets de l'entourage, constitue une des formes les plus graves des accidents secondaires à la vaccination.

Comme il fallait s'y attendre, l'observation montre que les mères qui soignent leurs enfants, les bonnes d'enfants, les nourrices sont le plus souvent frappées par la transmission vaccinale. Dans une statistique dressée par Blochmann, on voit que, dans 65 cas, ce sont les mères ; dans 5 cas, les nourrices ou les bonnes d'enfants ; les pères et autres membres de la famille sont atteints beaucoup plus rarement.

Les lésions produites atteignent particulièrement certains organes : dans 9 cas, ce sont les organes génitaux ; dans 30 cas, il se produit des affections oculaires extrêmement graves.